



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

Cotonou, le 31 décembre 2019

LE SECRETAIRE GENERAL

A
Mesdames et Messieurs
les Chefs d'entreprises

N/Réf : 2431 /CCIB/P/SG/DO/DIES/CE/AGA/2019

Objet : Invitation au Sommet Afrique-France 2020 sur la ville Durable, du 04 au 06 juin 2020 à Bordeaux.

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'organisation du Sommet Afrique-France 2020 sur la Ville Durable qui aura lieu du 04 au 06 juin 2020 à Bordeaux.

Ce Sommet entend contribuer au développement de villes durables en présentant des expériences, des initiatives, des expertises et des savoir-faire d'acteurs français et africains.

Les entrepreneurs attendus à ce Sommet seront identifiés dans le cadre du « Challenge des 1000 » organisé par Digital Africa et ceux sélectionnés présenteront leurs entreprises ou projets, noueront des partenariats financier, technique, commercial et autres, s'exprimeront sur leurs innovations et préoccupations au cours du Sommet.

Afin de favoriser la présence d'entreprises et d'entrepreneurs innovants à ce sommet, la France invite 1000 entrepreneurs africains en finançant leur transport et hébergement.

Les critères de sélection sont :

- Etre un entrepreneur africain, ayant une activité en lien avec l'un des 7 quartiers de la Cité des solutions : vivre dans la ville, se déplacer dans la ville, connecter la ville, aménager et embellir la ville, nourrir les villes, accéder aux services essentiels, financer et structurer les projets ;
- Etre porteur d'une solution innovante ou duplicable, à moindre coût et impact fort pour rendre les villes françaises et africaines plus durables du point de vue environnemental et social ;
- Avoir un équilibre financier ne permettant pas de venir au Sommet facilement.

Dans ce cadre, les entreprises intéressées et répondant aux critères énumérés ci-dessus, sont priées d'envoyer un courrier retour de désir de participation adressé au Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) au plus tard **le mardi 07 janvier 2020 à 18 heures 30 mn.**

Ledit courrier devra comporter le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, le nom du participant, son mail, son téléphone et les caractères d'innovations du projet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, **Mesdames et Messieurs**, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Secrétaire Général pi

Joëlle V. GOUSSANOU